

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 15 août 2025

Renforcement des mesures de prévention des feux de forêt

En ce week-end estival, le risque de feu de forêt est très important sur l'ensemble du département de l'Aude. En complément de l'interdiction d'accès à tous les espaces forestiers du département et afin de limiter le risque de feu, le préfet de l'Aude a pris ce jour un arrêté d'interdiction des travaux mécaniques susceptibles d'être à l'origine d'un départ de feu (soudure, tronçonneuse, disqueuse, engins susceptibles de projeter des étincelles, ...) Cet arrêté s'applique aux particuliers comme aux professionnels: https://www.aude.gouv.fr/contenu/telechargement/33938/234016/file/RAA%20SPECIAL%20N%20C2%B017_AO%C3%9BT%202025.pdf

Au-delà de ces mesures d'interdiction exceptionnelles qui seront valables au moins tout ce week-end, le préfet de l'Aude souhaite appeler toute la population à la plus grande vigilance et au civisme face au risque de feu et rappeler que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, accidentelle ou malveillante. Tout le week-end, 1200 sapeurs pompiers seront en alerte dans le département pour assurer notre sécurité, dont 270 engagés sur le terrain notamment dans des missions de surveillance des feux, 150 pour assurer la surveillance des plages et plans d'eau et 330 sur la poursuite de la surveillance du feu de Ribaute.